



Bruxelles, date de la poste

ConstruBadge 2024



Madame, Monsieur,

Les partenaires sociaux du secteur de la construction font une priorité de la lutte contre le dumping social. L'un des éléments de ce plan d'action consiste à instaurer un '**ConstruBadge**'. Constructiv a été chargé de la délivrance de ce badge, et ce uniquement sur base de **données officielles** fournies par la **Sécurité Sociale**.

CONSTRUBADGE

Le **ConstruBadge** est un **moyen personnel d'identification visuelle** pour **chaque ouvrier de la construction**. Il ne concerne pas seulement les ouvriers des entreprises belges, mais également les ouvriers d'employeurs étrangers qui exercent des activités de construction en Belgique. Les intérimaires occupés dans la construction via une agence intérimaire agréée reçoivent également un **ConstruBadge**.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude sociale, les partenaires sociaux insistent fermement pour que le ConstruBadge soit porté de manière visible sur les chantiers de construction.

INCAPACITÉ DE TRAVAIL LONGUE DURÉE

D'après les données dont nous disposons, vous êtes en incapacité de travail depuis plus d'un an et, pour cette raison, vous ne recevez pas automatiquement un **ConstruBadge** pour l'année 2024. Si vous reprenez le travail ou avez déjà repris le travail, nous vous demandons de compléter les données au verso de cette lettre et de la transmettre au plus vite à nos services ou à votre syndicat, afin que nous puissions vous faire parvenir le **ConstruBadge** dans les meilleurs délais.

PLUS D'INFORMATIONS

Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions concernant le **ConstruBadge**, n'hésitez pas à consulter notre site www.construbadge.be. Pour des questions plus spécifiques, nous vous invitons à envoyer un mail à construbadge@constructiv.be ou à contacter votre syndicat.

Salutations distinguées,

La direction

*Pour exécuter ses missions légales, Constructiv traite vos données à caractère personnel.
Pour toute information concernant le traitement de vos données, vous pouvez consulter www.constructiv.be OU envoyer un mail à privacy@constructiv.be.*

Constructiv
ConstruBadge
 Rue Royale 132 bte 1
 1000 Bruxelles

ConstruBadge 2024



INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'OUVRIER EN INCAPACITÉ DE TRAVAIL (à compléter obligatoirement)	
Nom + prénom de l'ouvrier	
NISS	

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'EMPLOYEUR (à compléter obligatoirement)	
Dénomination employeur	
Numéro ONSS/d'entreprise de l'employeur	
Date de reprise du travail / /

<u>Signature de l'ouvrier</u>	<u>Signature de l'employeur</u>
Date : / /	Date : / /

Pour exécuter ses missions légales, Constructiv traite vos données à caractère personnel.
 Pour toute information concernant le traitement de vos données, vous pouvez consulter www.constructiv.be OU envoyer un mail à privacy@constructiv.be.